

**L'entreprise Corsi-Regez SA
Combustibles à Villeneuve,
successeur Denis Mouron**

a le pénible devoir de faire part
du décès de

**Monsieur
Carlo Corsi**

De 1975 à 2006 où il a dirigé
l'entreprise, il a su être à
l'écoute de sa clientèle et s'en
faire apprécier.

Pour les obsèques, prière de
consulter l'avis de la famille.